



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

Cuisine du terroir,
tradition de nos
arrière-grand-mères.

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

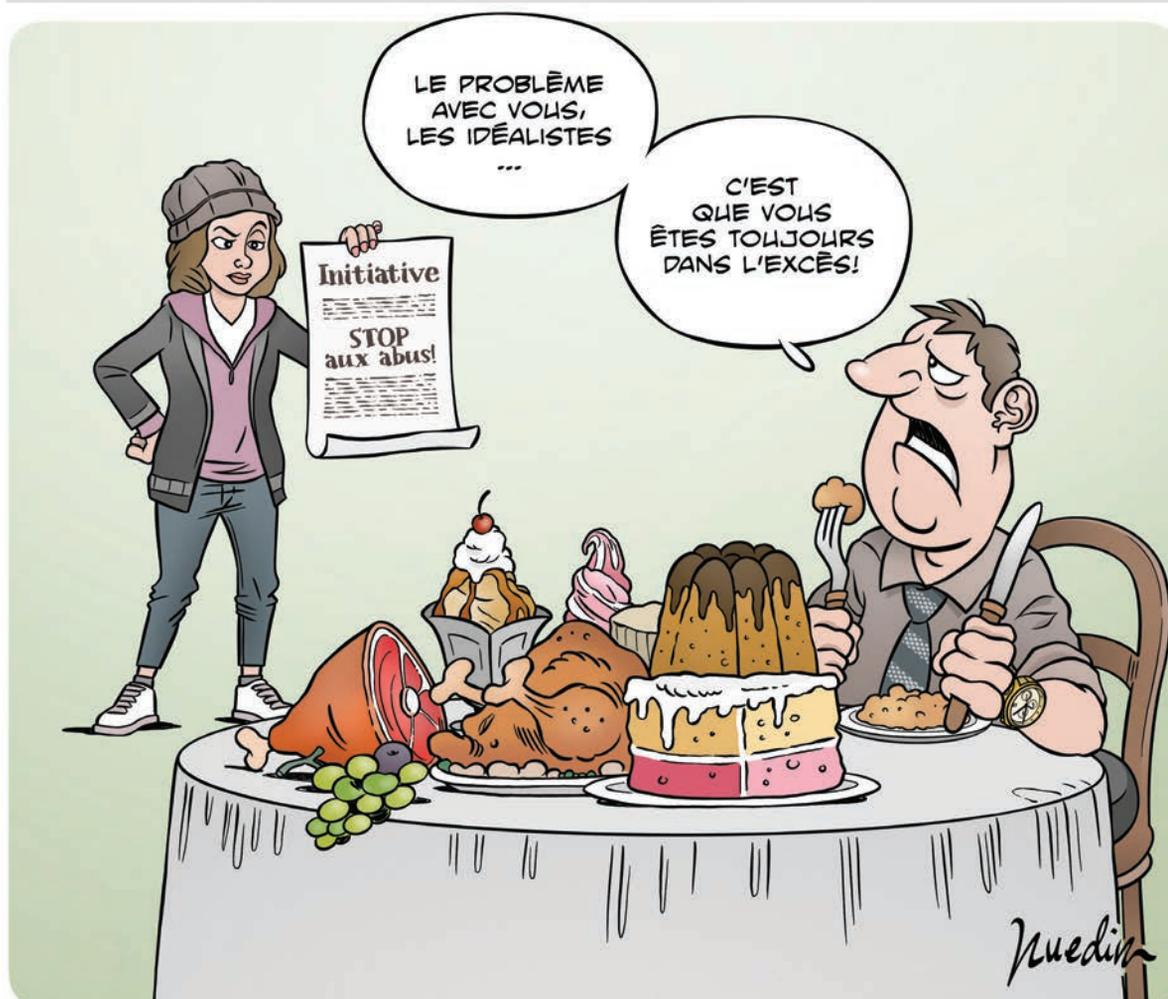
Cave des Lauriers
Jungo & Fellmann - Cressier

Non-Filtré et ...



Livraison gratuite dans la région
www.75cl.ch 032 757 11 62
Ouvert le Samedi de 10 à 12 h
Visite - Dégustation - Vente directe

Surexploitation des ressources de la planète L'initiative pour la responsabilité environnementale critiquée pour sa radicalité



INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



BIBLIO'FIL

Atelier convivial intergénérationnel de partage et d'échange autour du « FIL » qu'il soit à tricoter, à crocheter, à scoubidou, à bracelet...

Venez découvrir et/ou transmettre votre savoir.

Nous vous attendons avec plaisir à la Bibliothèque de Laténa

le jeudi 30 janvier 2025 de 15h à 17h

Une passionnée du « FIL » sera présente et une sélection d'ouvrages sera à votre disposition.

Si vous avez un ouvrage en cours, n'hésitez pas à le prendre avec vous!

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 116981

Parcelle(s) et coordonnées: 746 - Enges; 1211800/2566116

Situation: La Combe; L'Encasse 1

Description de l'ouvrage: Construction d'une nouvelle installation de communication mobile avec mât, système technique et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / NEGC

Requérant(s): Sébastien Perriard Swisscom (Suisse) SA, 1701 Fribourg; Swisscom (Suisse) SA - Invoice center - Réf. NEGC, 3050 Bern

Auteur(s) des plans: Marc Suter Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Distance à la forêt; Distance à l'axe de la route; Zone de protection des eaux S2el

Particularités: Zone du décret de 1966: zone de crêtes et forêts

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 120114

Parcelle(s) et coordonnées: 968 - Thielle - Wavre; 1208081/2568917

Situation: Les Broillets 22

Description de l'ouvrage: Installation d'une PAC air/eau

Requérant(s): Sandrine et Quentin Oguey, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 119668

Parcelle(s) et coordonnées: DP27 - Hauterive; DP18 - Hauterive; DP10 - Hauterive; 1206610/2564460

Situation: Champrévèyres-Dessous; Chemin des Roseaux 1

Description de l'ouvrage: Pose de conduites isolées pour le chauffage à distance - RC 5

Requérant(s): Groupe E Celsius SA, Dpt de Gestion et de Projets, 1763 Granges-Paccot

Auteur(s) des plans: Mauler SA Ingénieurs civils, Ph.-Suchard 20, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de transport

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 40 Lconstr.; Distance à l'axe de la route

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



VOTATIONS DU 9 FÉVRIER 2025

Dimanche 9 février, la population est appelée à se prononcer sur un objet fédéral, à savoir:

- Initiative pour la responsabilité environnementale

OÙ ET QUAND VOTER?

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.

À envoyer au plus tard le jeudi 6 février par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer à tout moment votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale **à Saint-Blaise**. Elle est régulièrement relevée jusqu'à la **fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10h00.**

Au bureau de vote, à Saint-Blaise

Le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 9 février, entre 10h et 12h.**

Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Munissez-vous du matériel reçu! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel; il n'est pas possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes au bureau de vote.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 119653

Parcelle(s) et coordonnées: 3239 - Saint-Blaise; 1208478/2566072

Situation: Crêt Morel; Le Villaret 32

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la fermeture d'un couvert

Requérant(s): Gianluca Fiorucci, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art.24c LAT; Art. 16 LConstr (surface de jour); Distance à la forêt, Zone S2

Particularités: Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 12.12.2001; Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



UNE MAGNIFIQUE ENTRÉE EN MATIÈRE AVEC LE LATÉNA'PÉRO



Jeudi soir, 23 janvier 2025, 19h, on se pressait derrière les portes de l'auditoire de Vignier pour assister au premier événement de la nouvelle commune fusionnée: Le Laténa'péro. Un moment convivial, destiné à encourager les échanges entre Laténiens et Laténiennes.

Plus de 300 personnes, politiques, membres du personnel et population venue d'Enges, Epagnier, Hauterive, Marin, Saint-Blaise, Thielle ou Wavre, ont eu l'occasion de faire connaissance et créer des liens lors de cet apéritif, ponctué par les discours des autorités: Daniel Rotsch pour le Conseil communal, Constanze Bonardo pour le comité Laténa oui et Charles Constantin, président du Conseil général. Les Jeunes chanteurs de Marin, dirigés par M^{me} Trachsel ont apporté une touche de musique et de dynamisme.

Après avoir bien profité de la soirée, chacun-e a pu repartir avec un souvenir: un verre gravé du nouveau logo de Laténa.

L'excellente ambiance est un bon présage pour la suite de l'aventure Laténa; nous vous remercions chaleureusement pour votre participation.

CORNAUX



ARRÊTÉ D'APPROBATION ET SANCTION DU PS (PLAN SPÉCIAL), SECTEUR MARAIS AUX CHEVAUX

vu la requête du 11 décembre 2024 par laquelle le Conseil communal de Cornaux sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction du Plan spécial (PS) Marais aux Chevaux adopté par le Conseil général dudit lieu, le 21 juin 2017;

vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 15 juin 2017,

arrête:

- Article premier** Le plan spécial (PS) Marais aux Chevaux comprend:
- un règlement de juin 2017;
 - un plan d'implantation à l'échelle de 1:1'000 de juin 2017;
 - un plan de coupes à l'échelle 1:1'000 en date de juin 2017;
 - un plan d'équipement à l'échelle de 1:1'000 de juin 2017.

adopté par le Conseil général dudit lieu le 21 juin 2017, est approuvé et sanctionné.

Art. 2 Un émolument de sanction de 500 francs est prélevé.

Art. 3 Le Conseil communal de Cornaux est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 18 décembre 2024.

Au nom du Conseil d'État

La présidente,
F. NATER

La chancelière,
S. DESPLAND

CORNAUX



90^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Le 27 janvier dernier, les Autorités communales, représentées par les conseillers communaux M^{me} C. Salzmann Silva et M. J.-M. Cantin, accompagnés de M. P. Favre, administrateur, ont apporté leurs sincères félicitations à **M. Jacques Mury** à l'occasion de son **90^{ème} anniversaire**.

CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 10 février 2025, à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre du Conseil général au Conseil d'établissement scolaire de Cornaux CESC, en remplacement de M^{me} Houria Girardin, démissionnaire
5. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel SITRN
6. Budget de l'exercice 2025
 - 6a Demande de crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour diverses études, rapport à l'appui
 - 6b Arrêté concernant l'approbation du budget communal de l'exercice 2025, rapport à l'appui
7. Demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.00 pour l'aménagement d'un arrêt de bus au Sud-Est de la Commune ainsi qu'un trottoir en direction de la gare, rapport à l'appui
8. Lettres et pétitions
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions
11. Divers

Cornaux, le 27 janvier 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



ARRÊTÉ DE SANCTION DU PLAN D'ALIGNEMENT COMMUNAL ET CANTONAL «SECTEUR MARAIS AUX CHEVAUX»

vu la requête du 11 décembre 2024 par laquelle le Conseil communal de Cornaux sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction du plan d'alignement communal, secteur «Marais aux Chevaux», adopté par le Conseil général dudit lieu, le 21 juin 2017;

vu la requête du 11 décembre 2024 par laquelle le service des ponts et chaussées sollicite du Conseil d'État l'adoption et la sanction du plan d'alignement cantonal, secteur «Marais au Chevaux», signé par le chef du Département du développement territorial et de l'environnement, le 15 juin 2017;

vu les articles 28, 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 15 juin 2017,

arrête:

Article premier Le plan d'alignement communal, secteur «Marais aux Chevaux», adopté par le Conseil général de Cornaux, est approuvé et sanctionné.

Art. 2 Le plan d'alignement cantonal, secteur «Marais aux Chevaux», signé par le chef du Département du développement territorial et de l'environnement, est adopté et sanctionné.

Art. 3 Un émolument de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 4 Le service des ponts et chaussées est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 28 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Art. 5 Le Conseil communal de Cornaux est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 18 décembre 2024.

Au nom du Conseil d'État

La présidente,
F. NATER

La chancelière,
S. DESPLAND



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA NOMINATION DE LA COMMISSION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

Le Conseil communal de la commune de Laténa, vu la loi cantonale de santé (LS), du 6 février 1995; vu le règlement cantonal concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire du 2 mai 2001; vu le règlement général de commune de Laténa du 12 décembre 2024; sur la proposition de la cheffe du dicastère Santé et Sécurité,

arrête:

Nomination des membres

Article premier

Lors de sa séance du 22 janvier 2025, le Conseil communal a nommé les membres de la commission de salubrité publique pour la législature 2024-2028:

- Valérie Dubosson, conseillère communale, présidente de la commission;
- Maxence Guinand, employé au Service santé et sécurité, secrétaire de la commission;
- Luigi Beltrando, agent de sécurité publique;
- Dora Marques Lopes, agente de sécurité publique;
- Sébastien Voirol, agent de sécurité publique.

Attributions et délégation

Art. 2

¹Les attributions de la commission sont fixées par la législation cantonale et la réglementation communale spécifique.

²La commission peut déléguer des compétences d'exécution à des personnes expertes externes ou aux offices concernés.

³Les membres de la commission, à défaut d'une personne inspectrice attitrée de la salubrité publique, procèdent à la visite. Les membres peuvent être accompagnés de personnes expertes.

Entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

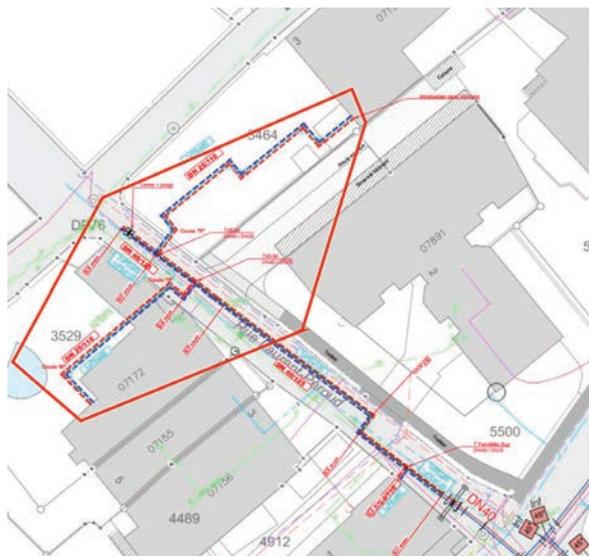
CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX LAURENT-PERROUD

TRAVAUX CAD:

La rue Laurent-Péroud sera fermée à la circulation pour janvier et février 2025 comme ci-dessous:



Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur la place de jeux de l'école, merci de respecter le marquage en place.

Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 119667

Parcelle(s) et coordonnées: DP20 - Saint-Blaise; 1207008/2565133

Situation: Rouges Terres; Rue de Neuchâtel

Description de l'ouvrage: Pose de conduites isolées pour le chauffage à distance - RCS

Requérant(s): Groupe E Celsius SA, Dpt de Gestion et de Projets, 1763 Granges-Paccot

Auteur(s) des plans: Mauler SA Ingénieurs civils, Ph.-Suchard 20, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de transport

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 40 Lconstr.; Distance à l'axe de la route; Zone de protection des eaux S2el; Espace réservé aux eaux

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



FERMETURE À LA CIRCULATION ROUTIÈRE DU BOURG BILAN 2024 ET MESURES 2025

Suite à l'interdiction générale de circuler dans la Vieille Ville, expérimentée pour la première fois du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 31 octobre 2024, le Conseil communal fait part de son bilan 2024 et des mesures envisagées pour la 2^{ème} période test, prévue dès le 1^{er} mai prochain.

Après ce premier essai, le Conseil communal a pris connaissance, avec grand intérêt, des divers courriers reçus de la part de la population. Il tient à remercier toutes les personnes qui ont pris la peine de partager leurs positions ou avis. Pour l'essentiel, les positions quant à l'interdiction de circuler au sein du bourg sont diverses néanmoins il faut signaler la réception d'une pétition, munie de plus de 100 signatures, favorable à l'interdiction de circuler au sein de la Vieille Ville. Certaines propositions, fortes intéressantes, notamment celles liées à l'aménagement intérieur du bourg, sont en cours d'étude. Elles nécessiteront d'être coordonnées et de faire l'objet d'une prévision budgétaire.

Ainsi, le Conseil communal est convaincu qu'une 2^{ème} phase test, prévue du 1^{er} mai 2025 au 30 octobre 2025, permettra d'affiner les besoins. Pour 2025, le Conseil communal prendra les mesures suivantes:

- ▶ Installer des panneaux de signalisation aux extrémités du bourg en partenariat avec l'AVVL;
- ▶ Permettre aux restaurateurs d'étendre leurs terrasses sur le domaine public (route) afin d'occuper l'espace disponible, favorisant un sentiment de convivialité;
- ▶ Autoriser les commerçants à déployer leurs étalages ou marchandises sur le trottoir;
- ▶ Aménager le domaine public avec des pots de fleurs et diverses structures légères;
- ▶ Rafraîchir les peintures des jeux au sol.

En outre, l'exécutif recensera prochainement la position des habitant-e-s du bourg mais aussi des restaurateurs, commerçants et associations quant à l'interdiction de circuler au sein de la Vieille Ville, via un questionnaire succinct. Le but de cette démarche est d'obtenir quelques données quantitatives qui appuieront la décision finale du Conseil communal.

En fonction du résultat du recensement, le Conseil communal se déterminera si la 2^{ème} phase test sera accompagnée d'une interdiction générale de circuler (même interdiction qu'en 2024) ou si elle concernera uniquement les véhicules automobiles, motocycles et cyclomoteurs. En effet, la question de la présence des vélos reste sensible et les avis divergent grandement à ce sujet.

Avant de se prononcer définitivement, le Conseil communal rappelle qu'aucune mesure de génie civil n'est prévue durant cette 2^{ème} phase « test ».

Comme en 2024, l'exécutif invite toujours les visiteurs, habitants et usagers du bourg à communiquer une envie, une suggestion ou une question.

Le Landeron, le 20 janvier 2025

Le Conseil communal

¹ Le passage des vélos et vélos électriques (25km/h) est autorisé alors que le passage des vélos électriques (45km/h) est autorisé uniquement avec le moteur arrêté.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 118870

Parcelle(s) et coordonnées: 4237 - Saint-Blaise; 1207058/2565256

Situation: Les Lavannes; Rue de Neuchâtel 26

Description de l'ouvrage: Mise aux normes et agrandissement du balcon en terrasse en bois

Requérant(s): Alix Foucault et Guillaume Papin, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 31 janvier 2025 au 3 mars 2025

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC N° 119740

Parcelle(s) et coordonnées: 942 - Lignièrès - 1214819/2571209

Situation: Le Sasselet - Chemin de l'Adret 4

Description de l'ouvrage: Nouvelle ouverture en façade EST

Requérant(s): Patrice Dante Raymond Bèfort - 2523 Lignièrès

Auteur(s) des plans: Lauriane Noir-Wermuth - LB Planification Sàrl - 2523 Lignièrès

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 - Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales:

Caractéristiques: Périmètre de plan de quartier - Le Sasselet Est - Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 31 janvier 2025 fait foi.

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER

TRAVAUX CAD:

► La rue Molondin est fermée à la circulation depuis le 13 janvier 2025 comme ci-dessous:

Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur le terrain de basket du collège. Merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation apposée sur la rue Molondin.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension. Groupe E Celsius SA



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 119831

Parcelle(s) et coordonnées: 4497 - Cressier; 1211254/2569676

Situation: Chemin des Devins 1A

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'emprise au sol des bâtiments

Requérant(s): Paul-Henri Burgdorfer, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Erard-Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 37a LAT; Art. 14.11 RAC - Zone de captage (ZP2-10);

Distance à l'axe de la route

Particularités: Art. 12a LCAT (situation acquise); Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des mardis et samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



ESSAI DES SIRÈNES

L'essai annuel des sirènes de la protection civile aura lieu le:

mercredi 5 février 2025 dès 13h30

Cet essai concerne l'alarme générale.

Conscients des désagréments liés aux essais, nous remercions la population des cinq communes de sa compréhension. Administrations communales

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 120102

Parcelle(s) et coordonnées: 8170 - Le Landeron; 1212253/2571404

Situation: Les Côtes 6

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Roger Jules Lack, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.




LE TROGLO

Animation socioculturelle

participe aux
Festivités du 3 Février



Retrouve la roulotte du Troгло
devant l'administration communale à
Saint-Blaise :

31.01 18h - 21h
01.02 14h - 17h

Venez rencontrer
les professeurs !

ÉCOLE DE MUSIQUE DU LANDERON

SAMEDI 1ER FÉVRIER
10H - 12H

PORTES OUVERTES

Instruments :

Piano, violon, alto,
violoncelle,
guitare, ukulélé,
guitare basse,
flûte traversière,
flûte baroque,
piccolo,
flûte à bec,
chant,
solfège,
rythmique,
initiation
musicale.

Ecole de musique
du Landeron
Ville 2
2525 Le Landeron
032 751 38 03
eml@sdl-landeron.ch

www.sdl-landeron.ch/eml
Société de développement du Landeron

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

À L'AFFICHE

UN OURS DANS LE JURA
DI 2 FÉV. À 17H

BETTER MAN - L'HISTOIRE DE ROBBIE WILLIAMS
SA 1 ET DI 2 FÉV. À 20H30

vingt dieux
VE 31 JANV. À 20H30

JE SUIS TOUJOURS LÀ
MA 4, MA 11 ET VE 14 FÉV. À 20H30
DI 9 FÉV. À 17H

PROCHAINEMENT

LES COURAGEUX
LA CHAMBRE D'À CÔTÉ
MON INSÉPARABLE
THE BRUTALIST
PADDINGTON AU PÉROU
LES COULEURS DE L'AUTISME

WWW.CINE2520.CH

LA NEUVEVILLE - Au programme !



UN OURS DANS LE JURA

COMÉDIE DE FRANCK DUBOSC

AVEC FRANCK DUBOSC, LAURE GALAMY, BENOÎT POELVOORDE



Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire.

DI 2 FÉVRIER À 17H
12 ANS - 1H49 - FR - 2024

BETTER MAN - L'HISTOIRE DE ROBBIE WILLIAMS

BIOPIC DE MICHAEL GRACEY

AVEC ROBBIE WILLIAMS, DAMON HERRIMAN, ALISON STEADMAN



Robbie Williams est l'un des chanteurs/compositeurs les plus grands, les plus célèbres et les plus appréciés au monde. «Better Man» raconte l'histoire de son ascension, de chouchou des boys band, acclamé puis viré, à showman charismatique. L'histoire met en lumière ses expériences et ses succès et montre la lutte contre ses démons, contre lesquels il a dû se battre sur et en dehors de la scène.

SA 1 ET DI 2 FÉVRIER À 20H30
14 ANS - 2H15 - US - 2023 - VF

vingt dieux

DRAME DE LOUISE COURVOISIER
AVEC CLÉMENT FAVEAU, LUNA GARRET



Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écuimer les bords du Jura avec sa bande de potes. Mais la réalité le rattrape : il doit s'occuper de sa petite sœur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur cornet de la région, celui avec lequel il remporterait la médaille d'or du concours agricole et 30 000 euros.

VE 31 JANVIER À 20H30
14 ANS - 1H30 - FR - 2024

JE SUIS TOUJOURS LÀ

DRAME DE WALTER SALLES AVEC FERNANDA TORRES, SELTON MELLO, FERNANDA MONTENEGRO

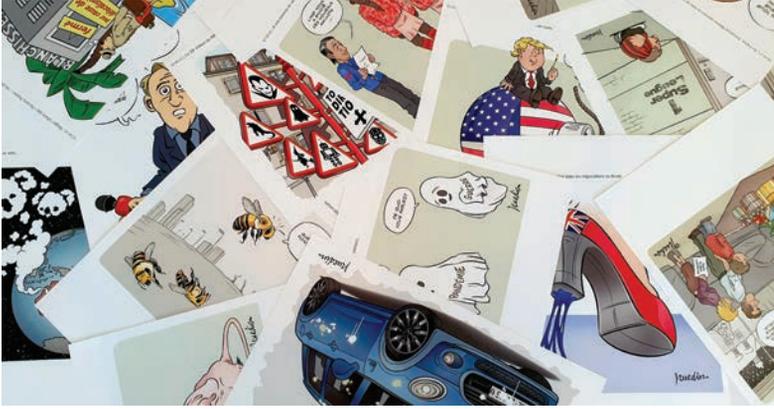


Brésil, 1971 : l'ancien député de gauche, Rubens Pavia, vit avec sa famille l'ambiance vibrante des années 70 à Rio de Janeiro. L'emprise de la dictature militaire fait partie de son quotidien. Un jour, Rubens est enlevé par des sbires – et disparaît. Sa famille ne sait pas où il se trouve – ni s'il est encore vivant. Eunice, son épouse, tente de le retrouver et d'obtenir des informations sur ce qui est arrivé à son mari bien-aimé.

MA 4, MA 11 ET VE 14 FÉVRIER À 20H30
DI 9 FÉVRIER À 17H
12 (14) ANS - 2H17 - BR - 2024 - VOST

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

Dessins du Bulcom: une exposition pour conclure



A partir de mars 2025, notre dessinateur Baptiste Ruedin ne produira plus de dessin pour le Bulcom, à l'exception d'éventuelles publications ponctuelles. Vous pourrez néanmoins (re)découvrir une sélection de ses dessins parus dans nos pages à l'occasion d'une rétrospective présentée dans la galerie du Théâtre du Passage, à Neuchâtel, du 5 février au 24 mars.

Le premier dessin de Baptiste Ruedin pour le Bulcom est paru le 4 septembre 2015. Depuis, ce sont plus de 220 caricatures qui ont accompagné les «unes» ou les pages intérieures du journal, revisitant avec humour l'actualité locale et nationale, avec quelques échappées au-delà des frontières. L'exposition au Théâtre du Passage est l'occa-

sion de découvrir une sélection de ses publications en grand format, mettant en valeur les détails de ses compositions. Au carrefour de l'information, de l'art et du divertissement, le dessin de presse a toujours été abordé avec la plus haute estime par Baptiste Ruedin, qui lui a consacré une enquête approfondie au terme de ses études en journalisme, le conduisant à rencontrer la crème des dessinateurs romands de l'époque, de Burki à Barrigue, de Chappatte à Alex, en passant par L'Épée, Hermann, Caro, Maret ou encore Mix et Remix. Au fil de leurs parutions dans le Bulcom, les dessins de Baptiste Ruedin ont traversé une actualité foisonnante, marquée notamment par les processus de fusion dans l'Entre-deux-Lacs et la crise du Covid, deux sujets faisant l'objet de séries spéciales dans la rétrospective au Passage.

Ce sont des raisons professionnelles qui ont motivé notre dessinateur, également rédacteur occasionnel, à se retirer du journal. «Une décision difficile», nous confie-t-il, tant ce rendez-vous régulier avec les lecteur-trices était précieux. Baptiste Ruedin nous dit se sentir très reconnaissant envers les différents responsables du journal de lui avoir fait confiance alors qu'il avait «tout à prouver». S'il n'exclut pas d'éventuels mandats dans l'illustration, il compte surtout se consacrer à son emploi principal, tout en s'investissant dans d'éventuels projets artistiques plus personnels.

«**L'actu prête (parfois) à sourire (un peu)**», exposition au Théâtre du Passage du 5 février au 24 mars 2025, Passage Maximilien-de-Meuron 4, Neuchâtel, accès libre aux heures d'ouverture de la billetterie et du restaurant et lors des spectacles.

Contact: ruedin.dessin@gmail.com

not
-ne
notaires

Ils exercent leur activité
aux adresses suivantes :

M Marin-Épagnier
Rue Charles-Perrier 3
Case postale 59
2074 Marin-Épagnier
+41 (0)32 753 60 33
marin@not-ne.ch

C Cortaillod
Chemin de Ronzi 3
Case postale 76
2016 Cortaillod
+41 (0)32 842 41 74
cortailod@not-ne.ch

CF La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 66
Case postale 1101
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 753 44 58
chaux-de-fonds@not-ne.ch

Quatre notaires, trois sites, une identité

**PIERRE-ALAIN LÉGER
SIMON STOECKLI**
Notaires

Étude Schaer Léger Stoeckli
Rue Charles-Perrier 3
2074 Marin-Épagnier

JULIEN DUBOIS
Notaire

Étude Schaer Léger Stoeckli
Chemin de Ronzi 3
2016 Cortaillod

**CÉLINE TRITTEN
HELBLING**
Notaire

Avenue Léopold-Robert 66
2301 La Chaux-de-Fonds

s'associent pour former la nouvelle Étude

not
-ne
notaires

Maître Marc Schaer, notaire honoraire, cesse ses activités professionnelles après 38 ans de pratique du notariat. Ses anciens associés le remercient pour son dévouement et lui souhaitent une heureuse retraite. Maître Marc Schaer reste à la disposition de la nouvelle Étude not-ne qui pourra bénéficier de sa large expérience.

LE LANDERON

Un nouveau challenge à venir pour Laurent Winkler, directeur du C2T



Après quatre années de directeur-adjoint et huit ans de directeur du C2T, Laurent Winkler va mettre un terme à son mandat le 31 janvier de cette année. C'est un nouveau challenge qui s'offre à lui en reprenant la direction du pôle « terre et nature » du CPNE. Ce poste est pour lui une belle opportunité et un défi qu'il se réjouit de relever.

Arrivé en 2012 au C2T en tant que directeur adjoint pour les années 7 à 11, il a assumé ce poste durant 4 ans, l'opportunité s'est ensuite présentée de relever un nouveau challenge en reprenant la direction du C2T où il avait la possibilité de faire face à de nombreux défis. Une aventure qu'il a saisi à bras le corps, mais, comme il le souligne, « on y va et on accompagne du mieux que l'on peut selon les moyens en notre possession » avec pour objectif que chacun puisse venir à l'école avec plaisir.

De prime abord, il s'est agi de poursuivre la mise en place du projet d'enseignement de l'allemand par immersion (PRIMA), programme visant à renforcer l'apprentissage de l'allemand au niveau cantonal.

Deuxièmement, il s'est agi de parachever la mise en place de la réforme du cycle 3 avec la suppression de ses filières tout en poursuivant le déploiement de programme PRIMA dans ce cycle.

Puis vint la période compliquée du Covid où il a fallu être imaginatif et innovant pour ne pas perdre le lien avec les élèves. Ce fut là l'occasion de mettre en place le logiciel PRONOTE, plateforme mettant à disposition des élèves et de leurs parents des contenus pédagogiques et des informations administratives relatives à la vie scolaire et à la scolarité suivie. Cela a permis, par exemple, de diffuser les devoirs à faire. Durant cette période compliquée, les enseignants ont fait un travail magnifique et ont fait preuve d'inventivité en créant, par exemple, des vidéos pédagogiques ou autres afin de ne pas perdre le contact avec leurs élèves.

Bien entendu, d'autres mises en place ont jalonné son parcours tel que: la création de la médiation par les pairs (un groupe d'élèves de onzièmes sont formés pour épauler les 9^e et 10^e), le mentorat chapeauté par un enseignant, les chorales du cycle 2 en collaboration avec Gérald Kottisch (un véritable plaisir), la collaboration avec le CAP, le développement du co-enseignement, etc.

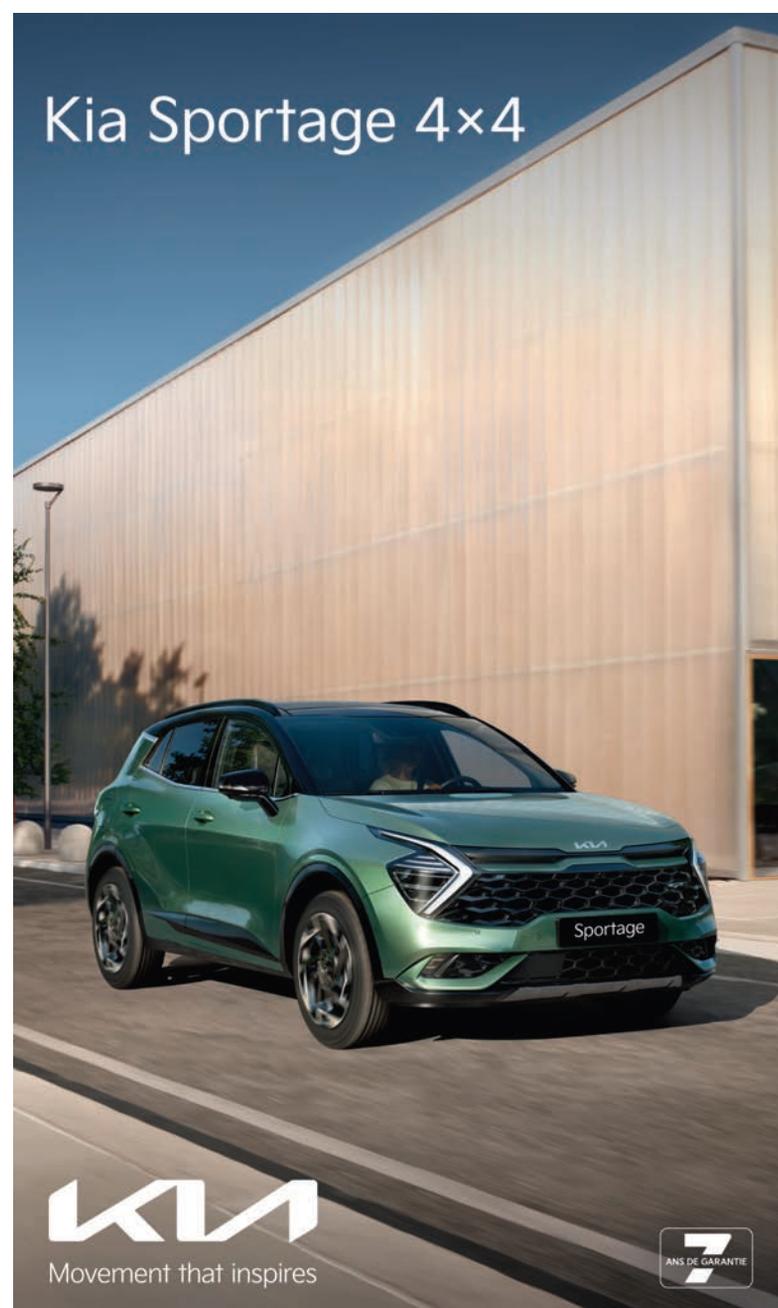
Ces huit années de direction lui ont permis non seulement de relever des défis, mais également de pouvoir travailler avec un « chouette » corps enseignant qui se préoccupe de ses élèves et est constamment à la recherche de solutions afin de les accompagner au mieux

dans leurs apprentissages. Il y a eu de belles réflexions et de beaux échanges, parfois engagés, avec eux qui ont permis d'avancer sereinement. A titre personnel, il a « grandi » à leur contact. Il est confiant quant à la ligne directrice prise dans l'accompagnement des élèves, quel que soit leur niveau, par le C2T.

Bien entendu, bien des défis liés à notre société sont encore à relever. Ils le seront grâce à l'esprit de confiance, d'ouverture et de respect qui animent chaque membre du personnel du C2T.

Il estime que ses années de direction présentent un bilan positif et « il a adoré cette période ». C'est sereinement qu'il peut laisser la place au nouveau directeur, M. Jean-Claude Othenin-Girard.

CP



Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !

20
2004-2024

LATÉNA

Laténa'Apéro

Bienvenue aux Laténiens et Laténiennes Au top niveau

«**Organiser une telle fête 22 jours, après le début de Laténa, était un défi**» affirma **Charles Constantin, président du Conseil général, aux 500 habitants et habitantes de la nouvelle commune réunis, au soir du jeudi 23 janvier passé, à Saint-Blaise.**



La Commune de Laténa, née de la fusion d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, entra en force, en effet, le 1^{er} janvier 2025. Moins d'un mois plus tard, le Conseil communal de la nouvelle commune composé de Daniel Rotsch, président, Valérie Dubosson, vice-présidente, Rocco Mauri, secrétaire, Vanessa Renfer et Laurent Améz-Droz, remplissait à bloc l'Auditoire du Centre scolaire de Vigner.

Les mots forts de la soirée de...

- **Daniel Rotsch, président de commune**



Il fut le fil rouge du moment de convivialité destiné à tisser des liens précieux entre les habitants de Laténa. Il remercia, d'abord, les organisateurs de l'événement pour qu'il reste gravé dans les mémoires. Il remercia le personnel, les chefs de service qui assurèrent précisément l'intendance et, en particulier Delphine Novelli, cheffe des services Cohésion sociale et Culture, Sports, Loisirs et Tourisme. Il évoqua les efforts considérables déployés depuis août 2024, notamment avec les autorités et le personnel des anciennes communes qui se sont investis pour passer le témoin. Il mentionna la localisation des principaux centres d'activités: «*A Saint-Blaise: l'accueil des habitants et des habitantes, la chancellerie, le guichet social et une partie des activités*

liées à la cohésion sociale; à Marin, les services techniques: les infrastructures, la voirie, la gestion des projets, l'aménagement du territoire et l'urbanisme ainsi que les agents de sécurité publique logés dans l'ancien poste de la Police neuchâteloise.»

Il a précisé que le budget 2025 de fonctionnement de la nouvelle commune est équilibré et il a annoncé que les investissements envisagés atteindraient 90 millions répartis sur plusieurs années.

Bien qu'il y ait de nouvelles habitudes à prendre, il a confirmé le maintien de la fête du 3 février, à Saint-Blaise, de la fête scolaire à Marin, de la kermesse à Wavre, de la fête d'automne, à Hauterive, des Vents d'Enges, à Enges; il a souligné que ces événements n'ont, à aucun moment, fait l'objet d'une quelconque volonté de suppression.

Il conclut: «*Merci d'être ici Laténiens et Laténiennes pour célébrer une nouvelle page de notre histoire.*»

- **Constance Bonardo, membre du comité «Laténa-oui»**



Elle rappela que l'histoire de la nouvelle commune commença, à l'initiative de Claude Borel. Il sonda la volonté des autorités d'Enges après deux tentatives de fusion. En 2023, le comité «Laténa-oui» fut créé rassemblant les partis des quatre communes avec un objectif: réussir une fusion.

«Chacun d'entre nous a travaillé avec passion, peu importe la commune ou le parti, car nous avions tous le même rêve» déclara-t-elle.

Elle rappela les séances qui ont suivi riches en idées et suggestions: les Laténa-Tours, les articles dans le Bulcom, les Laténa-Night, les soirées publiques avec des personnalités invitées ainsi que l'idée audacieuse de distribuer des petits pains aux gares et arrêts de bus à six heures de matin!

Elle a relevé la bonne humeur qui a régné dans le comité «Laténa oui» qui s'est ressentie lors de la votation du 26 novembre 2024 au cours de laquelle les électrices et électeurs ont massivement accepté la fusion des quatre communes.

Elle a conclu: «*Je souhaite de tout cœur que le Conseil général, ainsi que le Conseil communal de Laténa, poursuivent sur cette lancée dans un esprit de collaboration et d'enthousiasme pour faire vivre Laténa et rendre les autres communes jalouses de notre magnifique coin de pays.*»

- **Charles Constantin, président du Conseil général**



Il déclara que le Conseil général s'est réuni trois fois en 2024 pour valider les premiers rapports et règlements; en 2025, il siègera sept fois. Les séances sont publiques et ont été bien suivies. Il enchaîna: «*Nouvelle commune, nouvelle histoire.*»

Avec un brio particulier, il évoqua, avec la chorale des *Jeunes chanteurs de Marin*, dirigée par Mélanie Trachsel et Dania Girolami, et le grand écran de l'auditoire, dans un *one man show*, l'histoire de la nouvelle commune. Son point de départ fut la couverture du numéro du Bulcom, du 1^{er} décembre 2023, dessinée par Baptiste Ruedin, sur laquelle on lisait: «*Il était une fois Laténa.*»

On retrouva dans le show, le scrutin sur la fusion du 26 novembre 2023, qui suscita une explosion de joie au moment de l'annonce du résultat de chacune des communes, l'élection du Conseil général du 21 avril 2024, la séance constitutive des autorités de Laténa du 20 juin 2024, celle du 12 décembre 2024 au cours de laquelle plus de 70 personnes furent nommées dans les commissions et syndicats intercommunaux.

Il conclut: «*Tu vois Laténa! Ton histoire, c'est une aventure de femmes et d'hommes. Et si Michel Polnareff t'avait contée, c'est certain, il aurait entonné Il était une fois Laténa.*»

Il conclut: «*Laténa, notre histoire durera!!!*»

CZ

Les photos illustrant cet article ont été réalisées par Sven de Almeida.

LE LANDERON - LA NEUVEVILLE

Assemblée générale du Skater-Hockey Club La Neuveville (SHC La Neuveville)

Lundi de la semaine passée, c'est en début de soirée que les membres du SCH La Neuveville se retrouvaient dans la salle du cinéma pour leur assemblée générale annuelle.

Pour rappel, ce club Neuvevillois est composé de membres d'un bassin régional élargi tout en étant également formateur des jeunes, des minis aux novices.

Sans demande de modification de l'ordre du jour la séance pouvait commencer.

Admissions-démissions

Le club a pu compter douze admissions et 28 démissions enregistrées.

Chronique 2024

Cédric Junod, président, fait part de son plaisir d'avoir une équipe fanion jouer les premiers rôles en première ligue et de rêver de promotion. Le club a également le droit de voir une équipe mini jouer des rôles en championnat et rêver de qualification pour les finales qui, cette année, se dérouleront à La Neuveville.

Au niveau des manifestations, le club a été très visible (Maracana, fête du vin, journée des sports, tournoi des vétérans, brocante, etc.). Il se montre satisfait du bon retour de la première équipe. La cantine est toujours au top. L'entente dans le club est bonne et chacun soutient l'autre au besoin.

Le président termine en soulignant que le club peut espérer une belle année et même voir s'écrire les plus belles pages de l'histoire du club. Cependant, le comité ne pourra pas faire son travail tout seul et il est nécessaire que les membres lui apportent leur soutien. C'est en quelque sorte un appel à l'aide, car de nombreuses tâches sont à venir. Il est nécessaire que chacun se demande combien de temps il pourra consacrer à aider le club à fonctionner. Pour les intéressés, il s'agira simplement de s'approcher du comité qui sera heureux d'écrire la suite du livre du SHC. Il remercie chacun pour leur implication actuelle et à venir.

Rapport du responsable technique

En premier lieu, Nicolas, responsable technique, présente ses excuses auprès de toute l'équipe minis, les parents et le staff d'entraîneurs qui ont fait un travail incroyable et qu'il a un peu oublié. Il est satisfait de voir que, derrière les succès, il y a tout un superbe travail d'Amir et de tout son staff, pour arriver à avoir une relève.

Il souligne que la saison avec la deuxième équipe a été belle avec une bonne ambiance. Il remercie ensuite Nicolas Oesch pour son engagement et les résultats obtenus avec la première équipe; c'est une saison incroyable et il y a vraiment cru.

Pour terminer, il annonce avoir pris la décision de quitter son poste de responsable technique et il aimerait bien qu'un jeune puisse le remplacer. Il restera cependant toujours à disposition si nécessaire.

Des remerciements lui sont adressés pour toutes ses années passées au sein du comité.

Rapport des entraîneurs

Léo relève que les vétérans n'avaient pas d'équipe au niveau du championnat, mais qu'ils ont trouvé quelques matchs au niveau jurassien.

Nicolas, entraîneur de la première, souligne que tout s'est bien passé jusqu'à la fin abrupte en demi-finale.

Stéphane parle des difficultés à jouer à Bienne, mais heureusement, quelques matchs ont lieu à La Neuveville. Les jeunes se sont bien investis et ce sera super d'avoir une équipe à domicile.

Amir donne des informations à propos des minis kids et des minis en soulignant le plaisir des enfants à s'entraîner. Il faudra les suivre si l'on veut qu'ils progressent vers une possible intégration aux autres équipes.

Remise de prix

Amir est remercié pour son engagement, tâche qu'il a accompli avec compétence.

Rapport responsable finances

Corinne donne lecture des différents comptes tout en soulignant que le club présente un déficit cette année.

Des questions sont ensuite posées en rapport avec le résultat de la fête du vin. Des propositions de soutien au comité sont émises, car en finalité, il faudra trouver des solutions en repartant sur de nouvelles bases. De plus, la question de la gestion des gobelets à consignes est à revoir,

car tous les clubs qui s'engagent dans des manifestations rencontrent les mêmes problèmes.

Après discussions et demandes de précisions les comptes et le budget sont acceptés.

Equipes 2025

Quelques informations sont données à ce sujet avec notamment la création d'une équipe novices à La Neuveville, une nouveauté.

La finale minis ayant lieu à La Neuveville, il s'agit de prévoir notamment l'hébergement et tout ce qui s'y rapporte.

Cotisations 2025

Divers frais ayant augmentés, l'assemblée décide d'augmenter les cotisations de cinquante francs (hormis officiels) et de faire un geste pour les gardiens.

Organigramme

Le comité est élu dans la composition suivante:

Cédric Junod, président - Dylan Podavini, vice-président, communication et réseaux sociaux - Corinne Frésard, finances - Vincent A Marca, assesseur - Nicolas Oesch, assesseur - Marine de Reynier, responsable des officiels de table - Basile Perrenoud, responsable arbitres - Julien Metthez, communication. Les postes suivants sont à pourvoir, soit: sponsoring, responsable technique, responsable infrastructures.

Après plusieurs démissions, il faudra revoir la composition du comité de la fête du vin, de même que la composition du comité du tournoi final des minis.

Etat des lieux

La réfection des vestiaires est terminée. Divers projets sont en cours (nouveaux goals, création d'une communauté WhatsApp du club, changement tableau de chronométrage).

Divers

La séance se termine autour du verre de l'amitié agrémentée d'une agape. CP



CONFÉRENCE
mercredi 12 février à 17h30
 Salle de conférence, Maladière Centre, Neuchâtel
 Entrée sud, ascenseur, 3^e étage

**LA CÉRÉMONIE
 DES FUNÉRAILLES**
*Quels rituels: entre traditions
 et libertés sociales...*



inscription

Intervenant: **Bernard Emery**
 des pompes funèbres Emery
 inscription souhaitée avant le 5 février
 sur le site www.associationlecolibri.ch



**L'association le Colibri propose un accompagnement
 lors d'un deuil, d'une séparation: Les Trajets Colibri**
*Enfants, jeunes et adultes y trouveront des ressources psychologiques et
 sociales pour surmonter et traverser ces périodes particulières.*

CORNAUX - CARRÉ-NOIR SÀRL

L'alliance de l'excellence fiduciaire et immobilière à votre service



Depuis plus de 30 ans, Carré-Noir Sàrl, implantée à Cornaux, incarne une expertise unique en fiduciaire et gestion immobilière. Plus qu'une entreprise, c'est un partenaire de confiance qui simplifie la vie de ses clients, particuliers comme professionnels, en répondant à l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux.

Carré-Noir ne se contente pas de gérer votre comptabilité: l'entreprise anticipe vos besoins. De la tenue des comptes à la gestion des décomptes TVA, en passant par l'accompagnement fiscal personnalisé, chaque détail est pris en charge avec rigueur. Que vous soyez entrepreneur, propriétaire ou investisseur, vous bénéficiez d'un service taillé sur mesure, vous permettant de vous concentrer sur vos priorités.

Vous possédez un bien immobilier ou un portefeuille de propriétés? Confiez leur gestion à Carré-Noir. L'équipe prend en charge l'administration complète: gestion de location, PPE, valorisation des biens et plus encore. Avec une logistique performante et une équipe expérimentée, vos biens sont entre de bonnes mains, et vous êtes libéré des contraintes quotidiennes.

«On loue, on gère et on vend»: ce slogan reflète parfaitement l'étendue des services proposés par Carré-Noir. Que vous ayez besoin de mettre un bien en location, d'optimiser sa gestion ou de conclure une vente dans les meilleures conditions, notre équipe vous accompagne à chaque étape, avec professionnalisme et réactivité.

Ce qui distingue donc Carré-Noir, c'est la complémentarité de ses compétences fiduciaires et immobilières. En centralisant vos besoins auprès d'un seul interlocuteur, vous gagnez en efficacité et en sérénité. Plus qu'un prestataire, Carré-Noir est un allié stratégique dans la gestion de vos finances et de votre patrimoine.

Le succès de Carré-Noir repose sur une approche proactive, une expertise à jour des réglementations et une relation client fondée sur la confiance. Leur engagement envers la qualité et l'éthique garantit des résultats à la hauteur de vos attentes. Que vous souhaitiez simplifier vos démarches administratives ou maximiser le rendement de vos biens immobiliers, Carré-Noir est la solution.

N'attendez plus pour bénéficier d'un service d'exception. Rejoignez les nombreux clients satisfaits qui ont déjà fait confiance à Carré-Noir et découvrez une nouvelle manière d'aborder vos défis fiduciaires et immobiliers.

- Renseignements et prise de contact au 032 757 66 00 ou sur www.carre-noir.ch

CS

Sudoku

1			9					
	4	8	2	6		5	9	1
	5					6		
	8	9			6	4		7
		2	5		8	9		
4		1	7			3	5	
		7					8	
6	1	5		3	2	7	4	
					7			3

Solution en page 14

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79

www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel





APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE!

Votre LANDI:
Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers

landiregionneuchatel.ch



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Etudes bibliques sur l'Apocalypse

«**Fondé sur le passé, le livre de l'Apocalypse nous parle d'aujourd'hui et demain**».

Depuis plus de 50 ans, le pasteur Pierre Amey commente régulièrement ce livre fascinant, c'est pourquoi nous vous invitons encore les **mercredis 5 et 12 février**, de 20h à 21h30 au Centre paroissial de Cressier.

Culte café croissant

Dimanche 9 février à 10h au Foyer de St-Blaise, suivi du témoignage au temple de **Bernard le Pèlerin «Au secours des sans-abris»**. Une belle occasion de venir écouter cet homme inspirant qui depuis plusieurs années sillonne les rues de Neuchâtel pour aller à la rencontre des personnes démunies, seules, exclues, fragilisées, marginalisées, en quête de réconfort, de nourriture ou d'un toit.

Soirée Souper-Ciné au centre paroissial de Cressier

Réservez déjà la date du **vendredi 21 février** pour votre prochaine soirée Souper-Ciné à 18h30. Nous vous proposons «**La Brigade**», un film de Louis-Julien Petit. S'inscrire auprès de Jocelyne Nourrice jusqu'au 17 février au 032 757 11 03.

Parcours Alphalive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible.

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 février

10h00 Culte avec la Mission Portes Ouvertes au temple du Landeron.
10h00 Culte spécial «Rester vivant.e.s», thème en lien avec Ety Hillesum, au temple de St-Blaise. Les Bourdons (garderie) et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche, cf. programme sur le site.
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harnos**.

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 4 février: 10h00 Culte au Home St-Joseph.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 2 février: 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 31 janvier

9h00 Messe à St-Blaise

14h00 Visites des malades à domicile

Samedi 1^{er} février

9h00 Messe à Hauterive + Bénédiction des gorges

18h30 Messe à St-Blaise + Bénédiction des gorges

Dimanche 2 février

9h00 Messe à Hauterive + Bénédiction des gorges

10h30 Messe à St-Blaise + Bénédiction des gorges

Lundi 3 février

9h00 Messe de la Saint-Blaise, Prière pour la Commune Latena et les majorant,e,s

18h30 Festivité au Temple de Saint-Blaise avec accueil des majorant,e,s

Mardi 4 février

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Mercredi 5 février

8h15-12h15 Bibliobus

19h00 Conseil mixte, Paroisse + Communauté

Vendredi 7 février

9h00 Messe à St-Blaise

18h00-20h30 Réunion catéchisme 1^{er} Communion 6H

Samedi 8 février

9h00-13h00 Réunion catéchisme confirmands 10H

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 9 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 2 février

10h00 Messe

Lundi 3 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 4 février

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5ehau Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse 6ehau Chalet St-Martin

Mercredi 5 février

14h30 MCR – Vie Montante au centre réf. de Cressier

Jeudi 6 février

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 9 février

10h00 Messe

En ce temps de ressourcement spirituel de votre curé, pour toute urgence, je vous prie de prendre contact avec l'abbé Leonardo Kamalebo, curé modérateur - 032 753 20 06 ou 079 683 44 36 (~~Abbé Gérard St-Blaise~~)
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 7 février

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

En ce temps de ressourcement spirituel de votre curé, pour toute urgence, je vous prie de prendre contact avec l'abbé Leonardo Kamalebo, curé modérateur - 032 753 20 06 ou 079 683 44 36 (~~Abbé Gérard St-Blaise~~)
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

LATÉNA



Mise au concours

Afin de renfoncer ses équipes au sein du service des Infrastructures, la commune de Laténa met au concours le poste suivant:

Garde-port adjoint-e (70-100%)

Activités principales

- assurer la surveillance et le bon fonctionnement des zones portuaires d'Hauterive et de Marin, ainsi que des rives dans la zone définie
- remplacer au besoin le Garde-port de Saint-Blaise
- effectuer les travaux de grutages des bateaux et accomplir les tâches associées
- organiser et participer à l'entretien des installations, du matériel et de la propreté de la zone portuaire
- réaliser des rondes et des contrôles réguliers pour prévenir les incidents et dangers potentiels
- veiller au respect des règlements en vigueur, surveiller les comportements des usagers et usagères et garantir la sécurité et la tranquillité des personnes et des biens publics
- accueillir et orienter les navires et leurs propriétaires
- collaborer avec les différentes personnes utilisatrices du port (plaisancier-ières, promeneur-euses, baigneur-euses, chantier naval, club nautique, etc.)

Formation et exigences

- expérience et formation dans le domaine nautique. Une expérience dans le portuaire ou en sécurité est un atout
- titulaire d'un CFC d'un domaine technique ou formation jugée équivalente
- permis bateau requis (au minimum pour moteur)
- permis grutage souhaité
- connaissance des normes de sécurité et des réglementations portuaires
- aptitude à travailler de manière autonome, tout en collaborant efficacement au sein d'une équipe et en prenant des initiatives
- bonnes capacités d'observation et de réactivité face à des situations d'urgence
- excellentes aptitudes à la communication et à l'interaction interpersonnelle
- capacité à s'adapter à des horaires de travail variables et à faire preuve de disponibilité selon les besoins

Ce que nous offrons

- un poste stable dans une commune en plein développement
- une activité diversifiée au sein d'une petite équipe dynamique
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un environnement de travail agréable et propice à l'épanouissement professionnel
- poste soumis au statut de la fonction publique

Entrée en fonction: dès que possible ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 032 886 65 00 Monsieur Aurélien Karg, Chef de service des Infrastructures

Madame Laura Richard, Cheffe de service des Ressources Humaines

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Laténa.RessourcesHumaines@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», **jusqu'au 10 février 2025.**



Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

LA TÈNE

Invitation

Assemblée Générale de l'APE

Mesdames, Messieurs, Chers parents,
L'association des parents d'élèves de La Tène représente un lien précieux entre l'école et les familles.

L'APE La Tène organise les **devoirs surveillés**, édite et distribue chaque année une **brochure d'activités sportives et artistiques** destinées aux écoliers et propose des **conférences** ou autres formes d'**interventions** sur des thèmes concernant l'apprentissage scolaire, l'éducation ou la santé des enfants. L'association offre également la possibilité, pour certains degrés scolaires, de participer gratuitement à des **ateliers de lecture**.

La prévention est au coeur de ses priorités, notamment dans la collaboration avec l'école.

Vous êtes cordialement invités à sa prochaine assemblée générale qui aura lieu

le mercredi, 5 février 2025, à 20h00, à l'Espace Perrier, salle «Marin»

Ordre du jour:

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de notre dernière AG du 7 février 2024
3. Rapports d'activités 2024
4. Comptes 2024, budget 2025
5. Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes
6. Divers et échange avec les parents présents

N'hésitez pas à assister à cette soirée et d'en profiter pour poser vos questions et partager un moment avec d'autres parents!

La discussion se poursuivra de manière informelle autour d'un verre et de quelques salés.



MARIN-EPAGNIER, THIELLE-WAVRE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole SBLT aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans les localités de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h et 10h.

Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.

ENGES - MARIEMO

Carnet de bord de l'Ocean Viking
Témoignage artistique et humanitaire

En février 2023, MarieMo, enfant d'Enges, embarque à bord de l'Ocean Viking, le navire humanitaire de SOS Méditerranée, pour une mission de 25 jours. De cette expérience intense, elle rapporte un carnet de bord mêlant dessins et récits, témoignant du quotidien des équipes de sauvetage en mer et de la vie à bord. À son retour, elle commence la création d'une bande dessinée dédiée aux migrations à travers la Méditerranée, inspirée par ce périple.

Rejoignez-nous pour cette conférence captivante organisée par Anim Enges, **le 6 février, à 19h, salle communale d'Enges**. La soirée se terminera par une séance de dédicaces et un apéritif convivial.

Ne manquez pas cette occasion de dialoguer avec MarieMo et de découvrir un témoignage profondément humain et artistique.

TAD

1	2	6	9	7	5	8	3	4
7	4	8	2	6	3	5	9	1
9	5	3	4	8	1	6	7	2
5	8	9	3	1	6	4	2	7
3	7	2	5	4	8	9	1	6
4	6	1	7	2	9	3	5	8
2	3	7	6	9	4	1	8	5
6	1	5	8	3	2	7	4	9
8	9	4	1	5	7	2	6	3

**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Michaël von der Heide
Samedi 8 février 2025 à 20h30

Samedi 8 février 2025 à 20h30 – Michaël von der Heide

Le début de la nuit est la salle d'attente du passé et le théâtre de l'imagination, car lors de la transition du crépuscule à l'obscurité, les frontières entre le rêve et la réalité, le vécu et l'imaginaire s'estompent. Quand la nuit déploie lentement ses ailes, une atmosphère de calme, de concentration et de fête vient sublimer chaque instant. Les sens sont aiguisés et des choses que l'on ne voit pas durant la journée se révèlent. C'est une succession d'images sombres et lumineuses, claires et floues. Intitulé **«NOCTURNE»**, le nouvel album trilingue de Michael von der Heide qui est sorti en septembre 2023 s'inspire de cette atmosphère. Produit par Thomas Fessler, l'album est une évocation musicale de différents états d'esprit avec des ambiances et des styles très différents, de la pop et du rock à la soul et au blues en passant par le folk, la variété et le jazz.

Accompagné par **quatre musiciens**, il nous en dévoilera de larges extraits ainsi que d'autres pépites de son large répertoire.

Un concert exceptionnel et unique de Michaël von der Heide en Suisse romande, à ne pas manquer!

Prochaine audition d'élèves:

Vendredi 31 janvier 2025 à 19h30 - EMJB - audition des classes de chant de **France Hamel**, entrée libre

L'équipe de la Tour de Rive

Centre d'arts martiaux et bien-être

Av. des Pâquiers 22 - 2072 Saint-Blaise



Venez découvrir nos nouvelles disciplines:

- Jiu Jitsu brésilien enfants dès 4 ans
- Kick-boxing ladies only
- self-défense enfants
- Yoga
- Coaching psychologique

Renseignements : contacter@jeettek.ch • tél. 079 515 24 05

ENTRE-DEUX-LACS

Visites de classes à la Ludotène



Lundi 27 janvier 2025, quatre classes 3H et 4H de Marin sont venues avec leurs enseignantes visiter la Ludotène. (située rue Fleur-de-Lys 7).

Les enfants y ont été encadrés par cinq ludothécaires pour découvrir des jeux en y jouant par groupes de quatre et grâce à un tournus. Ils ont pu parcourir les différents secteurs de jeux selon les catégories: jouets d'imitation, jeux de société, d'extérieur, de construction, d'habileté, de fêtes et anniversaires, les Duplos, Légos, Playmobiles, Barbies et les puzzles.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir tout comme les ludothécaires bénévoles espèrent les revoir en tant que membres et emprunteurs de jeux.

La Ludotène est ouverte chaque lundi et jeudi de 15h30 à 18h (hors vacances scolaires) et **un samedi par mois de 10h à 12h** (prochaine ouverture: samedi 8 février 2025).

P
POINTET SA
Fiduciaire & Services immobiliers

- Déclarations d'impôts
 - Conseils fiscaux
 - Tenue et révision de comptabilités
 - Gérances immobilières
 - Conseils d'entreprise
 - Création, liquidation de sociétés
 - Successions
- Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rue J.-J. Lallemand 5 - Neuchâtel (près des Jeunes-Rives)
032 724 47 47 - www.fiduciaire-pointet.ch

GARAGE BURKHALTER Sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch



Le petit lexique régional des Loomis
Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

Crousille: tirelire en Suisse romande



**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**NOS
PROPOSITIONS
DE SAISON**

Pieds de porc • Palée du lac de Neuchâtel
Tripes à la Neuchâteloise • Souris d'agneau
Joues de porc • Tartare préparé devant vous
Médallions de boeuf à la moelle • Ris de veau

**Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch**

PLD
DANSE & BIEN-ÊTRE

QR code: @PIL_LIFE_DANSE

Planning & Horaire
www.pillife-danse.com

BIEN-ÊTRE
Danse thérapie
Body & Mind
Pilates training
Pilates Silver
Pilates
pré & postnatal
Fitness Ballet

Champs-montants 12B
Marin-Epagnier

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Oratrice officielle de la Cérémonie du 3 février 2025 - Jour de Saint-Blaise

Charlène Contesse



Instituée en 1954, célébrée pour la première fois en 1955, la fête du 3 février, jour de Saint Blaise dans tous les calendriers, a pour but selon son initiateur feu Jean-Jacques Thorens, ancien président de commune, de mettre en valeur le village par une manifestation officielle au temple pour saluer l'entrée dans la vie civique des jeunes du village ainsi que pour soutenir ses produits, ses vins et ses activités.

Ainsi, pour la 70^e fois, une volée d'une quarantaine de jeunes citoyens et citoyennes, écouteront une oratrice pour leur apporter un message. Cette année, la Commission du 3 février a confié cette tâche à Charlène Contesse, œnologue et vigneronne du domaine du Clos-aux-Moines situé au-dessus du Loclat.

Après des stages dans des encavages de la région et en Nouvelle-Zélande, elle a suivi une formation à la Haute école de viticulture et

d'œnologie de Changins pour devenir ingénieure œnologue. «*Maîtrise des fermentations spontanées par pied de cuve sélectif*» : tel fut le sujet de son travail de bachelier. Depuis 2019, Charlène Contesse exploite de concert avec sa mère et son père, le vignoble des Fourmilières. D'une superficie de 1,8 hectare, il est situé entre la route de Soleure et la ligne CFF Neuchâtel-Bienne. Le vignoble est planté mi-Chasselas, mi-Pinot Noir. Il est caractérisé par ses murs en pierres sèches. Papillons, libellules, lézards, blaireaux et renards y folâtent.

Le vignoble des Fourmilières, est devenu la propriété de la famille Contesse. Son grand-père René l'exploitait, à l'époque, sous forme de fermage. La vendange était alors vendue au Château d'Auvernier.

Ce vignoble est considéré comme un mini *Dézaley*. La chaleur de ses murs en terrasses dore le raisin. Si la comparaison avec le Léman est osée, il se mire néanmoins dans le Loclat. Quant au soleil qui murit ses grappes, il est le même que celui du Lavaux!

Charlène Contesse a une certaine proximité avec les jeunes de 18 ans. Il y a une quinzaine d'années elle se trouvait certainement aussi assise dans le transept du Temple.

Dans trois jours, il lui appartiendra de prononcer l'allocution toujours très écoutée.

Claude Zweiacker